

SOMMAIRE

Préambule

Introduction

A- La couleur dans le paysage

- 1- Le site et son environnement
- 2- Point de vue sur la ville

B- La couleur dans l'habitat

1- La palette générale

- a- les toitures
- b- les façades
 - la brique
 - la pierre
 - la maçonnerie composite
 - l'enduit
- c- synthèse des couleurs de la palette générale

2- La palette ponctuelle

- a- les éléments en façades
- b- les clôtures
- c- synthèse des couleurs de la palette ponctuelle

C- Un parcours dans la ville

- 1- La rue du Bicentenaire
- 2- La rue Gambetta
- 3- La rue Pasteur
- 4- La rue des Rosiers

Conclusion

Préambule

Ce document a pour but de déterminer la physionomie chromatique du secteur cible prioritaire. Celui-ci concerne :

- le périmètre envisagé pour la future OPAH du centre-ville, délimité par les rues Rouget de Lisle, Victor Hugo, Chantecoq, Jean Jaurès, le boulevard Richard Wallace et les rues Gehrard, Parmentier et des Bas Rogers ;
- le périmètre envisagé pour la future OPAH du secteur nord Rond Point des Bergères, délimité par la rue des Rosiers, l'avenue du Président Wilson, l'avenue du Général de Gaulle et la rue des Fontaines ;
- le quartier pavillonnaire du secteur bord Rond Point des Bergères ;
- le quartier pavillonnaire proche du centre-ville.

Ces quatre zones du secteur cible prioritaire figurent sur le plan de situation – pièce graphique n° 2 -.

Le diagnostic chromatique ainsi formulé servira de base à l'établissement d'une charte de couleurs applicable à l'ensemble de la ville. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de conservation du patrimoine urbain.

Introduction

La ville de Puteaux souhaite introduire une charte de teintes dans ses réglementations urbanistiques pour maintenir l'harmonie de l'ensemble du site et éviter les désordres esthétiques.

Le diagnostic qui fait l'objet de cette étude propose une évaluation des qualités chromatiques des quatre quartiers du secteur cible de manière à permettre la conception d'une charte de couleurs adaptée pour les façades et les éléments de détails. Il s'agit de se baser sur des éléments chromatiques existants ancrés dans le site lui-même afin d'une part de conserver les données significatives liées à l'histoire de la ville, à son contexte et d'autre part d'élargir l'éventail des choix colorés.

La première partie de ce document aide à une visualisation globale du paysage urbain.

La deuxième partie permet de s'introduire dans le patrimoine architectural et présente les palettes de teintes qui le caractérisent.

La dernière partie est un parcours dans quatre rues représentatives chacune d'un quartier du secteur cible ; la conception de modèles et de leurs combinaisons colorées permet de s'interroger sur la pertinence de la palette existante.

LE CONTEXTE GLOBAL : ETAT EXISTANT

A- La couleur dans le paysage

1- Le site et son environnement

L'horizon de la ville de Puteaux est obstrué par :

- un paysage de tours gigantesques appartenant au quartier de la Défense, en rupture avec celui des constructions de faible hauteur implantées dans la ville; Cet ensemble de bâtiments aux couleurs outrancières et vives se dresse à l'horizon d'une ville aux tonalités douces et saturées ;
- des voies de grande circulation automobile qui font entrer massivement les véhicules ; elles contribuent à noircir et durcir l'image globale de la ville - l'avenue du Général de Gaulle et le boulevard circulaire de la Défense - ;
- trois communes limitrophes : Suresnes, Nanterre, Courbevoie, dont la proximité gêne l'appréciation visuelle du caractère propre de la ville de Puteaux ; on assiste à une profusion de taches colorées qui se superposent et se mélangent.



2- Point de vue sur la ville

Il existe quelques lieux privilégiés et secrets où la ville se donne à voir.

Le quartier résidentiel situé au cœur de la cité – inclus dans le périmètre d'étude – fait partie de ces lieux particuliers.

Situé sur les hauteurs de Puteaux, il bénéficie d'une vue imprenable sur l'ensemble de l'agglomération.

La mixité et la diversité architecturale participent de la composition d'une palette globale riche et variée. La végétation, omniprésente dans la ville et au cœur des îlots, l'agrément par des tonalités qui changent avec la lumière et le rythme des saisons.



Conclusion :

Le site de la ville de Puteaux est globalement meurtri par la proximité du quartier de la Défense et par les infrastructures qui traversent et encerclent la ville. En revanche, le cœur de la ville dégage une véritable qualité picturale composée de volumes, de matières et de couleurs qui témoignent d'une véritable identité.

B- La couleur dans l'habitat

1- La palette générale

La palette générale relève des dominantes chromatiques architecturales constituées par la couleur des toits et la couleur des murs. Elle représente la surface apparente la plus importante d'une construction.

a- les toitures

Les toitures participent du caractère global de la ville.

La vue aérienne – pièce graphique n° 1 - permet d'affirmer que la mixité des teintes chaudes et froides enrichit le paysage urbain de ses harmonies colorées :

- des ocre rouge et des bruns pour les tuiles plates en terre cuite et les tuiles mécaniques ;
- des gris bleuté pour les toits en zinc et en ardoise.

b- les façades

La plupart des constructions implantées à Puteaux datent de la fin du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème} siècle à l'exception de quelques édifices situés dans le quartier du vieux Puteaux datant du XVII^{ème} siècle.

Les matériaux de construction rencontrés à Puteaux sont ceux utilisés à l'époque dans la plupart des villes de la région parisienne : la brique et la pierre.

Ces matériaux sont laissés apparents ou revêtus d'un enduit qui recouvre les murs de moellons. Ils constituent les supports physiques de la couleur.

Un plan de répartition des différentes typologies de bâti permet une meilleure compréhension de la diversité architecturale par quartier – pièce graphique n° 3 -. On s'aperçoit que la couleur se propage de manière fluide et homogène : les rouges de la brique, les ocres de la pierre meulière et les blancs colorés des enduits se juxtaposent et génèrent une dynamique à l'échelle de la ville.

▪ **La brique**

La ville est marquée par une architecture de brique diversifiée : les immeubles de rapport, ceux de type populaire ou immeubles de faubourg dont la modénature est pratiquement inexistante, et les maisons de ville.

On rencontre différents types de brique :

- la brique ancienne rouge, rose ou orangée, cuite au feu de bois ;
- la brique claire silico-calcaire souvent associée à la brique rouge ; elle peut être employée en alternance pour constituer le décor des linteaux, des encadrements, des corniches ;
- la brique vernissée de couleurs vives intervient de manière très ponctuelle et participe à l'ornementation des édifices ;
- la brique peinte qui empreinte une large gamme de valeurs chaudes.

La brique possède des qualités esthétiques non seulement par la richesse de sa palette mais aussi par le graphisme produit par la mise en œuvre de son module de base qui permet l'animation d'une surface.



La brique claire silico-calcaire



La brique vernissée



▪ **La pierre**

La nature de la pierre détermine sa palette de couleur :

- la pierre meulière aux tons ocre est la plus fréquemment rencontrée ; Le bain de mortier qui lie les moellons produit d'autres couleurs dans une tonalité de bruns qui viennent s'ajouter aux teintes de la pierre. Un certain nombre de maisons de ville qui datent des années 1870 et du début du 20^{ème} siècle sont composées de murs en moellon dit « à pierre vue » dont les surfaces faites de creux et de reliefs se révèlent et s'animent au contact des variations de lumière ;
- la rocaille est présente sur la partie haute de Puteaux sur certaines maisons. Ses tons de gris et de marron participent à l'assombrissement de leurs façades ;
- la pierre de taille blanchâtre est rare dans le secteur cible prioritaire. Elle participe à l'ornementation de certains édifices en brique rouge ;
- la pierre de type « agrafée » de couleur claire, également peu présente, marque une architecture plus contemporaine. Des modules de différentes tailles habillent et rythment la façade.



La pierre meulière et la rocaille



La pierre de taille

La pierre agrafée

- **La maçonnerie composite**

La ville de Puteaux concentre une grande variété de bâtiments à maçonnerie composite. Il s'en dégage un vrai cachet, une architecture à forte personnalité.

Cette typologie d'édifices faits à la fois de brique et de pierre est présente dans les quatre quartiers du secteur cible de manière significative. Elle témoigne d'une architecture plus bourgeoise et sophistiquée où la modénature et les éléments de détails sont soulignés. La palette générale des murs est agrémentée par une palette ponctuelle très fournie.



▪ l'enduit

Les façades enduites constituent le patrimoine architectural majeur de la ville.

Les immeubles à modénature modeste datant de la fin du XIXe siècle étaient revêtus d'un enduit plâtre et chaux qui laisse sa place aujourd'hui à des ciments artificiels ou enduits extérieurs.

Une grande partie des édifices sont peints en blanc ou en crème, notamment en centre-ville :

- l'utilisation systématique des blancs ne tient pas compte de la qualité architecturale : les éléments de détails ne sont pas mis en valeur ; la façade est banalisée et perd son identité ;
- l'uniformisation nuit à l'ambiance des rues commerçantes ; la monochromie des façades provoque, de la part des commerçants, des initiatives maladroites dans le but de rendre les devantures plus attrayantes. Le bilan est le suivant : couleurs criardes, enseignes aux graphismes agressifs ;
- la salissure des enduits accentue l'image d'un bâti aux valeurs insipides.



c- Synthèse des couleurs de la palette générale

Des relevés de matériaux et des relevés chromatiques, établis sur l'ensemble des quatre quartiers aux moyens de nuanciers, ont permis la réalisation d'une synthèse des couleurs de toitures et de façades - pièce graphique n°4 -.

La palette des toitures se caractérise par un mélange chaud-froid de rouge orangé et de gris bleu reflétant les différents matériaux de construction utilisés.

La palette des murs, très variée, est composée de trois familles de tonalités illustrant la présence dans la ville de trois principales typologies de bâtiments :

- un camaïeu de rouges à l'image d'une brique qui se décline des tons orangés soutenus vers des orange clair ou des tons rouges saturés vers des roses pâles ;
- un camaïeu d'ocre jaune à l'image de la pierre meulière ; la gamme de tons des marron ou des gris marque l'architecture de pierre rocaille ;
- des blancs colorés jaunes, orangés, rosés, des gris clair, des gris « salis », teintes constitutives des édifices en enduit.

Cette synthèse des couleurs servira de support à la composition de la future palette générale.

2- La palette ponctuelle

Elle complète la palette générale par un choix de données chromatiques associées à la couleur d'éléments de détails comme les menuiseries, les volets, les portes, les ferronneries.

a- Les éléments en façade

Ces surfaces colorées de petite taille apportent une animation certaine dans l'harmonie générale d'un édifice.

Elles viennent en contraste ou en camaïeu avec la valeur des murs.



Cela dit, les éléments de détails apportent à la façade une qualité esthétique notable lorsque les choix sont harmonieusement maîtrisés. Il arrive cependant que l'utilisation de teintes un peu « tape-à-l'œil » perturbe l'équilibre chromatique d'un bâtiment ou d'une rue.



b- Les clôtures

Les portails et les grilles qui surmontent les murs bahuts implantés en limites de propriété marquent l'entrée des maisons de ville par l'emploi de couleurs vives et franches qui rythment le paysage urbain. Toutefois, le choix des teintes est à l'appréciation de chaque propriétaire ; la succession de ces événements très colorés fait parfois obstacle à une bonne lisibilité et nuit à l'harmonie générale de la rue.



c- Synthèse des couleurs de la palette ponctuelle

Des relevés de matériaux et des relevés chromatiques, établis sur l'ensemble des quatre quartiers aux moyens de nuanciers, ont permis la réalisation d'une synthèse des couleurs des éléments de détails - pièce graphique n°5 -.

La palette ponctuelle est divisée en deux sous-palettes :

- une palette de synthèse des couleurs des menuiseries et des volets composée de teintes rompues, douces et plutôt discrètes. D'ailleurs, on observe sur site la présence massive de menuiseries en pvc blanc ;
- une palette de synthèse des couleurs des portes et des garde-corps composée de teintes plus franches, vives et saturées dont l'utilisation « abusive » crée parfois des dichotomies chromatiques.

Cette synthèse des couleurs servira de support à la composition de la future palette ponctuelle.

C- Un parcours dans la ville

Les fiches suivantes concernent le diagnostic de quatre rues qui appartiennent chacune à un des quartiers du secteur cible prioritaire. Celles-ci ne sont pas forcément représentatives de l'image de la totalité de leur quartier – en particulier la rue du Bicentenaire – mais regroupent un éventail de données chromatiques suffisamment significatives.

1- La rue du bicentenaire – quartier I -

Nature : rue à caractère résidentiel.

Type de constructions : immeubles de faubourg R+3, R+4 datant de la fin du XIX^{ème} siècle, implantés en alignement par rapport à la rue.

Les toitures : ardoise, zinc, tuiles

Les façades : couleurs naturelles d'une variété de briques en étage, RDC de couleur claire en enduit ou pierre de taille, soubassements sombres de couleur terre ou gris.

Les éléments de détails : menuiseries en PVC blanches, volets métalliques blancs, garde-corps noirs en fer forgé, portes aux tonalités conventionnelles (vert foncé, tons bois).

Observations d'après les modèles établis sur la pièce graphique n° 6 mettant en scène différentes combinaisons colorées :

A l'échelle des bâtiments, les murs sont composés de plusieurs tonalités aux rapports subtils et proportionnés : la partie haute en brique aux couleurs rompues et globalement très saturées est en contraste avec les encadrements des baies et avec la partie basse aux tons clairs qui apporte de la lumière à l'ensemble de la façade.

A l'échelle de la rue, on mesure la richesse de la palette des couleurs de la brique, de ce camaïeu de rouges et d'ocres qui se déclinent en une variété de valeurs. Cet effet est accentué par le graphisme des modules de la brique qui rend la perception à la couleur plus complexe notamment au contact de la lumière.

Ainsi, cette rue est l'expression d'un ensemble pictural aux volumes harmonieux. Le rapport quantitatif teintes murs/éléments ponctuels est équilibré : les petites surfaces comme les portes et les garde-corps animent et rythment les façades. Les éléments de détails sont soulignés de manière sobre et uniforme au service d'une architecture remarquable inscrite dans l'histoire.

Toutefois, malgré la lumière apportée par les RDC, la salissure des surfaces en brique ternit l'image de la rue et la rend un peu triste. Le rafraîchissement d'un bâti assez dégradé redonnerait une dynamique d'ensemble.

2- La rue Gambetta – quartier II –

Nature : rue à caractère résidentiel.

Type de constructions : mélange d'une grande variété de maisons de ville R+1 datant de la fin du XIX^{ème} siècle au milieu du XX^{ème} siècle, implantées en retrait par rapport à la rue et bordées par un ensemble maçonné (muret + grilles et portails) donnant sur la rue.

Les toitures : tuiles.

Les façades : enduits clairs et tons ocre marron de la pierre meulière.

Les éléments de détails : menuiseries en bois peintes de couleurs vives ou en PVC blanches, volets peints dans la tonalité de la façade dans des valeurs plus claires ou en PVC blancs, ferronneries aux couleurs conventionnelles (vert foncé, bordeaux, brun, noir).

Observations d'après les modèles établis sur la pièce graphique n° 7 mettant en scène différentes combinaisons colorées :

A l'échelle des bâtiments, la palette des murs en meulière est sombre et terne : les pierres ocres sont appareillées avec un mortier très foncé dans des tons gris ou bruns. Les éléments de détails tentent d'égayer la façade par l'utilisation de couleurs chaudes particulièrement outrancières ; on assiste à une sorte de surenchère de la couleur. Les blancs colorés donnent la tonalité des typologies de constructions revêtues d'un enduit ; elles sont agrémentées de noirs sur les garde-corps : la palette des ponctuelles est sommaire.

A l'échelle de la rue, les bâtiments en enduit clair ponctuent l'ensemble résidentiel de leurs volumes simples et dépouillés. Ils véhiculent la lumière en essayant de s'imposer face aux maisons plus cossues brunes à caractère morose.

Ainsi, l'utilisation des couleurs chaudes sur les éléments de détails des maisons en meulière contribue à augmenter l'effet « d'écoeurément ». Le choix de teintes ponctuelles froides pourrait permettre de rompre avec la valeur des murs et de retrouver une surface aux rapports chromatiques harmonieux. De ce fait, les maisons en enduit retrouveraient la liberté de personnaliser leurs façades en participant davantage à l'animation globale de la rue.

3- La rue Pasteur – quartier III -

Nature : rue à caractère résidentiel.

Type de constructions : maisons de ville R+1 datant de la fin du XIX^{ème} siècle, implantées en retrait par rapport à la rue et bordées par un ensemble maçonné (muret + grilles et portails) donnant sur la rue.

Les toitures : tuiles et ardoises.

Les façades : blancs colorés des enduits, rouges de la brique naturelle et de la brique peinte, bruns de la pierre meulière ou d'un enduit rocaillé.

Les éléments de détails : s'ils ne sont pas en PVC blancs ou restés à l'état brut (couleur bois vernis), les menuiseries, volets, portes d'entrée sont peints en contraste, en valeur ou dans les teintes complémentaires de celles des façades, les ferronneries sont peintes de couleurs vives.

Observations d'après les modèles établis sur la pièce graphique n° 8 mettant en scène différentes combinaisons colorées :

Le mélange des quatre typologies est tout à fait caractéristique de cette rue. La diversité architecturale est soulignée par une volonté de mettre en scène le bâti par la couleur. Les rouges naturels de la brique et les ocres de la pierre se confrontent aux valeurs claires des enduits, agrémentés par une variété de ponctuelles aux couleurs éclatantes.

A l'échelle des bâtiments, les combinaisons colorées ne sont pas toujours harmonieuses. Les dichotomies chromatiques sont particulièrement remarquables sur les typologies en enduit. En effet, l'utilisation de couleurs ponctuelles vives et chatoyantes personnalise la façade de manière significative mais les choix individuels non maîtrisés nuisent à sa bonne lisibilité.

A l'échelle de la rue, on ressent une ambiance authentique « villageoise » soulevée par cette volonté de s'impliquer en donnant une identité à son habitation : les teintes des portails et grilles implantés en limite de propriété en sont le témoignage. Toutefois, cette juxtaposition de taches colorées réparties de manière anarchique empêche une cohérence visuelle globale.

Ainsi, la richesse des couleurs de la palette ponctuelle est révélatrice du besoin des usagers de personnaliser leur espace d'habitation. Cela dit, les choix colorés gagneraient à être contrôlés afin de pouvoir apprécier les séquences chromatiques générées par un bâti aux volumes simples mais dynamiques.

4- La rue des Rosiers – quartier IV -

Nature : rue à caractère résidentiel.

Type de constructions : maisons de ville ouvrières R+1 datant de la fin du XIX^{ème} siècle, implantées en alignement par rapport à la rue – seules quelques maisons sont en retrait -.

Les toitures : tuiles.

Les façades : murs aux rouges bruns de la brique naturelle, bruns et gris des soubassements en rocaille, enduits très colorés.

Les éléments de détails : conservation des couleurs originelles ; menuiseries et volets peints en blanc, portes couleur bois et garde-corps noirs.

Observations d'après les modèles établis sur la pièce graphique n° 9 mettant en scène différentes combinaisons colorées :

Cette rue marque est marquée par un tissu urbain décousu et un bâti dégradé.

A l'échelle des bâtiments, les combinaisons colorées sont très sommaires et peu harmonieuses; les façades en enduit sans modénature sont monochromes ou bicolores : elles ont conservé leurs teintes d'origine. Quant aux maisons en brique, elles sont revêtues de la teinte naturelle de leur support : gris clair (brique silico-calcaire) et rouge. Les soubassements sont tributaires également de leur support naturel, celui d'un enduit rocaillé gris et terne. Les teintes ponctuelles restent très conventionnelles.

A l'échelle de la rue, il existe deux tronçons qui tentent de cohabiter : l'un, composé de maisons en enduit laissées à l'abandon et l'autre, constitué de maisons à maçonnerie composite en bon état qui veulent s'imposer face à une léthargie envahissante.

Ainsi, on assiste à une morosité générale due non seulement à une pauvreté chromatique mais surtout à un délabrement notable du bâti. La rue pourrait se redynamiser par :

- une réhabilitation des supports
- une diversification des teintes de la palette ponctuelle
- la redéfinition des combinaisons colorées par bâtiment sur la globalité de la rue.

Conclusion

Le paysage urbain est marqué par une identité géographique et par une variété de typologies architecturales dont les données significatives ont permis d'établir un diagnostic chromatique. Celui-ci exclut la problématique des devantures commerciales qui feront l'objet d'une étude spécifique.

Certains supports de la couleur contribuent à l'enrichissement de la palette générale des façades, d'autres à son appauvrissement.

La brique présente une profusion de teintes chaudes naturelles qui personnalisent les édifices ; les valeurs de rouge sont intenses, celles des ocre et des roses chatoyantes. En revanche, la pierre meulière subit les variations de teintes issues des différents types de mortiers qui constituent son appareillage : elles sont souvent sombres et ternes. De même, les enduits sont vecteurs d'une monochromie qui, étendue à l'ensemble de la ville, nuit à l'ambiance de quelques rues de caractère, résidentielles ou commerçantes.

La dégradation et la salissure des supports participent au ternissement général des couleurs des édifices. La palette des éléments de détails est très pourvue mais les choix chromatiques ne sont pas maîtrisés.

L'exemple des quatre rues permet de dresser un inventaire des combinaisons existantes et d'établir des constats par catégorie de bâtiments :

La typologie des constructions brique ou maçonnerie composite montre les modèles chromatiques les plus harmonieux ; les façades sont composées de matériaux naturels apparents et sont agrémentées d'éléments de détails aux couleurs conventionnelles qui les mettent en valeur.

La typologie des constructions pierre présente les modèles chromatiques les moins équilibrés à cause de la valeur du support qui assombrit la façade. Les teintes ponctuelles s'inscrivent le plus souvent dans un rapport de dualité avec la couleur des murs par l'emploi de couleurs criardes ou exubérantes.

La typologie des constructions enduit expose les modèles les plus hétéroclites ; les combinaisons murs/éléments de détails sont soit monochromes soit très colorées mais maladroites ou disgracieuses.

Ainsi, le diagnostic chromatique obtenu va servir de base à l'élaboration de la future charte de couleurs. Celle-ci sera composée d'une part de teintes existantes qui marquent aujourd'hui le patrimoine architectural de la ville de Puteaux et d'autre part de nouvelles teintes qui contribuent à son évolution.

L'objectif est de composer une palette générale et une palette ponctuelle adaptées à chacune des typologies architecturales remarquables. Un éventail de combinaisons colorées sera proposé à partir de ces palettes, de manière à orienter l'utilisateur dans son choix lors d'un ravalement ; il pourra aussi exprimer sa sensibilité en choisissant d'autres couleurs appartenant à la charte de teintes mise à sa disposition. Multiplicité, diversité des teintes, pertinence des combinaisons colorées assureront la coexistence de tous les édifices dans un décor pictural harmonieux à l'échelle de la ville.